



Le Service des contributions, pour le Bureau des personnes morales et des autres impôts, met au concours le poste de

Taxateur-trice fiscal-e au secteur du gain immobilier à 80-100%

Mission Procéder de manière autonome à la taxation des dossiers de gains immobiliers dans le respect des dispositions légales et des directives internes. Déterminer l'existence d'impenses. Répondre aux contribuables et aux mandataires (principalement des notaires). Argumenter les décisions prises lors d'entretiens (en présentiel, au téléphone ou par courrier). Etudier les dossiers en procédure contentieuse et établir les décisions sur réclamation. Déterminer les cas de remplois et de différés. Participer à l'informatisation et à la digitalisation du secteur. Remplir diverses tâches administratives.

Profil Formation professionnelle supérieure (ES, brevet). CSI I ou s'engager à le suivre. Expérience professionnelle de 2 à 4 ans. Excellentes capacités rédactionnelles, sens aigu de l'organisation et des priorités, esprit de synthèse, capacité à faire face aux interruptions fréquentes du travail de réflexion, bonnes attitudes à la communication orale.

Fonction de référence et classe de traitement Taxateur-trice fiscal-e IV / Classe 14.

Entrée en fonction 1^{er} avril 2023 ou à convenir.

Lieu de travail Les Breuleux puis Moutier.

Renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Maëlle Wenger, cheffe du domaine des impôts spéciaux, tél. 032/420 44 03, ou de M. Pascal Stucky, chef du Service des contributions, tél. 032/420 55 30.

Intéressé-e ? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032/420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être envoyées par e-mail à l'adresse postulation@jura.ch (avec un seul fichier PDF en pièce jointe regroupant l'ensemble des documents) jusqu'au 3 février 2023 et comporter la mention "Postulation Taxateur-trice fiscal-e au secteur du gain immobilier à 80-100%". Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer votre dossier de candidature par voie électronique, celui-ci peut être adressé par voie postale au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont.

www.jura.ch/emplois